



Trophée Senior de Val-Grand

Mardi 30 septembre & mercredi 1^{er} octobre 2025

GOLF DE VAL GRAND – 91070 - BONDOUFLE

Tél. : 01.60.86.41.71

contact@golfvalgrand.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de Val-Grand

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs.

Une série Dames.

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés FFGolf 2025. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, être licenciés dans leur pays d'origine. Le joueur doit avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf en compétition ou du questionnaire de santé enregistré auprès du club ou de la Fédération à la date limite d'inscription. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Tout joueur doit s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

Tout joueur doit être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs auxquels il a participé, sinon il sera refusé.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (I-9-3)

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au mardi 16 septembre 2025

La liste des joueurs retenus sera publiée au le samedi 20 septembre 2025

Droits d'engagement :

- pour les adultes : 90 €
- pour les adultes Membre 80€

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 96 incluant 24 dames minimum et 10 Wild Card maximum

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

HEURES DE DÉPARTS

Extrait du cahier des charges des grand VADEMECUM FFG 2025 "Les départs du premier tour se feront par bloc et le tour2 a l'inverse des résultat

1er jour : tri par ordre des index.

4 blocs sont découpés (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs)

bloc 2 puis 1

bloc 3 puis 4

2eme jour : le tirage des départs se fera dans l'ordre inversé des classements

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 1 Marques Jaunes – Par 71, SSS 117

Dames : Repère 3 Marques Rouges – Par 71, SSS 114

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 18/1 en boucle

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Le 12 octobre 2025 au club house de Val-Grand

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Le Président de la commission sportive du club ou son représentant

Un arbitre

Le directeur du club

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).